

## **Compte rendu Conseil Municipal du 18 décembre 2013**

### **Tarif communaux**

Le Conseil Municipal décide de revoir les prix du service des eaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 :  
Redevance de base 18 €

De 0 à 250 m<sup>3</sup> 0,50 €

Plus de 250 m<sup>3</sup> 0,38€

Le tarif du SPANC est fixé à 10 € par branchement d'habitation non raccordé à l'assainissement collectif.

### **Création de la SEM « SJL énergies »**

Suite aux observations des services préfectoraux, le Conseil Municipal confirme des éléments de la délibération d'origine :

Approbation des statuts

Versement du capital

Nomination des commissaires aux comptes

### **Mandatement des dépenses d'investissement en 2014**

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de ¼ de celle de 2013.

### **Question diverses**

Mr le Maire fait le point sur les dossiers suivants :

Aménagement de la maison de bourg : le ravalement de façade est arrêté en raison des conditions météo par contre les travaux intérieurs devrait être terminé fin janvier.

Réunion publique sur le projet d'aménagement du lac du Bouchet par la communauté de communes.

Journée galette fixée au 11 janvier 2014

Réunion sur les rythmes scolaires avec les enseignants et les parents d'élèves fixée le 27 décembre suite au refus de la demande de dérogation par l'inspection académique.

